

Union Sportive de l'Enseignement
du Premier degré
167, boulevard de la Villette 75010 PARIS
Tel : 01.53.38.85.18
mail : contact@usep75.fr

Direction de la Jeunesse et Sports
Bureau des Écoles du Sport
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS
Tel : 01.42.76.32.02
Tel : 01.42.76.28.30

Paris, le vendredi 18 octobre 2019

CIRCULAIRE GENERALE

BASKET-BALL

2019-2020

I. DATES DES RENCONTRES

Les rencontres débuteront le **mercredi 13 novembre 2020**

II. COMPOSITION DES EQUIPES

Garçons et Filles - Une équipe comprend :10 joueurs - joueuses au maximum.

Chaque joueur ou joueuse doit jouer au moins une période d'une durée d'une mi-temps.

III. TERRAINS

- Utilisation possible de terrains scolaires. Souplesse nécessaire quant aux dimensions de terrain.
- Les dimensions souhaitées sont celles d'un terrain normal de basket (24X14m) mais les lignes de lancers doivent être situées à 4m du panneau.
- **Impératif** : Panneaux abaissés à 2m60

IV. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

| | | |
|----------|--------------------|------------|
| POUSSINS | 2010 - 2011 | 2 X 12 min |
| PUPILLES | 2008 – 2009 - 2010 | 2 X 15 min |

Les enfants nés en 2010 peuvent jouer soit en **POUSSINS** soit en **PUPILLES**.

Pour cela il conviendra d'entourer, sur la licence de l'enfant, la catégorie choisie (PO ou PU) et de rayer celle qui n'est pas retenue pour lui.

Les organisateurs des rencontres pourront néanmoins adapter les temps de jeu aux situations particulières rencontrées.

ATTENTION Les rencontres se dérouleront sans temps mort.

V. MATERIEL

Ballon type T5

VI. LICENCES

- Les rencontres organisées par l'USEP ne sont ouvertes qu'aux enfants dûment licenciés à l'USEP encadrés par des animateurs dûment licenciés à l'USEP. Cette règle est la règle minimale exigée par toute fédération sportive.
- Les enfants nés en 2006 (d'âge de 6^{ème}) mais scolarisés dans une école peuvent être licenciés à l'USEP Paris. Si un certificat de scolarité signé du Directeur de l'école accompagne la demande. Ces certificats sont conservés à l'USEP et serviront en cas de litige.
- Les licences, preuve d'appartenance à notre fédération sportive, garantissent l'assurance de leurs titulaires en cas d'incident et d'accident lors des déplacements et des compétitions. Elles sont en outre la principale ressource de l'USEP Paris et lui permettent de remplir matériellement sa mission.
- Leur présentation et leur description sur les feuilles de matches seront donc obligatoires dès la première rencontre.

Suite aux décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2001, la présentation de la licence revêtue d'une photographie de son titulaire est obligatoire avant chaque rencontre. Il serait bon que la vérification des licences soit effectuée par les enfants eux-mêmes.

VII. REGLES et ARBITRAGE

Le règlement appliqué est celui contenu dans le document Jeune Officiels. Il est disponible sur simple demande.

JEUNES OFFICIELS USEP : Dans le but de sensibiliser les enfants à l'arbitrage, à l'organisation de nos rencontres, l'USEP encourage vivement chaque Association Sportive à **former** des enfants "Jeunes officiels". Les jeunes officiels USEP se chargeront de la vérification des licences, du chronométrage, du marquage et de l'arbitrage (partiel ou total en fonction de sa formation).

(Référence circulaire journée jeunes officiels 16/10/2019)

Il est indispensable que les équipes et adultes concernés respectent sans discussion, toutes les décisions prises par ces jeunes arbitres.

Ces jeunes officiels pourront officier sur des rencontres USEP dès que possible.

Dans le cas d'un jeune officiel en difficulté, les adultes encadrants, après concertation, pourront décider d'un "temps mort arbitré" afin d'améliorer la formation du jeune officiel et ainsi le sécuriser.

EN AUCUN CAS LES ADULTES NE DOIVENT S'OPPOSER À LA PRESENCE DE JEUNES OFFICIELS USEP TANT EN CE QUI CONCERNE LE CHRONOMETRAGE, LA TENUE DES FEUILLES DE MATCHS, QUE DE L'ARBITRAGE SI DES JEUNES OFFICIELS SONT EN CAPACITE DE POUVOIR LE FAIRE.

Afin de faciliter l'organisation, les responsables des associations "visiteuses" se mettront à la disposition des associations "recevant" pour aider aux tâches d'encadrement, de secrétariat et d'arbitrage qui seront tenues par les "Jeunes Officiels".

VIII. FEUILLES DE MATCHS

Etablir une feuille par rencontre en utilisant uniquement les feuilles de basket. Les remplir complètement et soigneusement en indiquant :

- Nom, prénom, numéro de licence des joueurs et des animateurs
- Catégorie : PO, PU
- **Poules : 1, 2, 3, etc ... Très important**
- Indiquez lisiblement le résultat.

Les feuilles doivent **obligatoirement** être adressées à l'USEP 167, boulevard de la Villette 75010 PARIS ou par fax le plus rapidement possible.

Par ailleurs les résultats peuvent être communiqués à l'USEP Paris dès le mercredi soir via le site internet usep75.fr onglet « **envoyer les résultats** », soit **par e-mail** : resultats@usep75.fr.

**LES FEUILLES DE MATCHS INCOMPLETES NE SERONT PAS HOMOLOGUEES
ET LES EQUIPES FAUTIVES SERONT PENALISEES.**

IX. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

TRES IMPORTANT : les responsables signeront les cartons d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.

X. FORMULE SPORTIVE

Rencontres par secteurs géographiques.

| | | |
|-------------------------|-------------|----------|
| Classement aux points : | match gagné | 3 points |
| | match nul | 2 points |
| | match perdu | 1 point |

Deux forfaits, sans avertir l'adversaire, entraînent l'exclusion des rencontres USEP.

XI. QUALIFICATIONS Toutes les équipes sont reprises après la phase de poule.

A – POUSSINES – PUPILLES FILLES

- 2 Poules de POF (11 équipes)
- 2 Poule de PUF (11 équipes)

B- POUSSINS

- **Huitièmes de finale le 18 mars 2020** : toutes les équipes sont qualifiées
- **Quarts de finale le 01 avril 2020 + Challenge Gilbert Richard (regroupant les perdants des 8^{ème})**
- **Demi-finales le 29 avril 2020 + Challenge Jean-Marie Calvet (regroupant les perdants des quarts)**
- **Finales le 27 mai ou 10 juin 2020** : Tournoi à 4
 - FINALE PO EXCELLENCE
 - FINALE CHALLENGE GILBERT RICHARD
 - FINALE CHALLENGE JEAN-MARIE CALVET

C- PUPILLES

- **Huitièmes de finale le 18 mars 2020** : toutes les équipes sont qualifiées
- **Quarts de finale le 01 avril 2020 + Challenge Gilbert Richard (regroupant les perdants des 8^{ème})**
- **Demi-finales le 29 avril 2020 + Challenge Jean-Marie Calvet (regroupant les perdants des quarts)**
- **Finales le 27 mai ou 10 juin 2020** : Tournoi à 4
 - FINALE PO EXCELLENCE
 - FINALE CHALLENGE GILBERT RICHARD
 - FINALE CHALLENGE JEAN-MARIE CALVET

D- HONNEURS

Les Equipes Honneurs (PO2, PO3, PU2) sont intégrées dans des poules de championnat Excellence ou Honneur selon leur nombre par secteur.

Des tournois ou finales spécifiques seront possiblement définis ultérieurement.

Les classements seront consultables et téléchargeables sur www.usep75.fr

Liste des gymnases

| | | |
|---|--|--|
| Gymnase JEAN DAME | 17,rue Léopold Bellan 75002 | ☎ 01.55.80.78.36 Métro : Sentier |
| Gymnase MICHEL LE COMTE | 8/14,rue Michel Lecomte 75003 | ☎ 01.44.61.95.50 Métro : Rambuteau |
| Gymnase ST MERRI | 16, rue du Renard 75004 | ☎ 01.42.72.83.57 Métro : Hôtel de Ville ou Rambuteau |
| Gymnase GEORGES RIGAL | 115, boulevard de Charonne 75011 | ☎ 01.44.93.28.18 Métro : Alexandre Dumas |
| Gymnase LA LANCETTE / BRECHE AUX LOUPS | 29, rue de la Lancette 75012 | ☎ 01.46.28.28.82 Métro : Daumesnil |
| Gymnase CAILLAUX | 3, rue Caillaux 75013 | ☎ 01.45.84.61.73 Métro : Maison Blanche |
| Gymnase CHÂTEAU DES RENTIERS | 184 rue du Château des Rentiers 75013 | ☎ 01 45 84 84 46 Métro : Nationale |
| Gymnase CANGE | 11, rue du Cange 75014 | ☎ 01.45.42.39.02 Métro : Pernetz |
| Gymnase BRANCION _CHARLES RIGOULOT | 18, avenue de la Porte de Brancion 75015 | ☎ 01.42.50.94.49 Métro : Porte de Vanves |
| Gymnase EMILE ANTHOINE | 9, rue Jean Rey 75015 | ☎ 01.53.69.61.50 Métro : Bir Hakeim |
| Gymnase ASNIERES / PIERRE REMOND | 27 rue Marguerite Long 75017 | ☎ 01 53 06 68 81 Métro : Pereire |
| Gymnase DAUVIN | 12, rue René Binet 75018 | ☎ 01.44.92.73.32 Métro : Pte de Clignancourt |
| Gymnase DOUDEAUVILLE | 82, rue Doudeauville 75018 | ☎ 01.42.55.88.95 Métro : Château rouge |
| Gymnase CURIAL | 84, rue Curial 75019 | ☎ 01.40.35.97.75 Métro : Corentin Cariou |
| Gymnase TANDOU | 11/13, rue Tandou 75019 | ☎ 01.42.03.50.57 Métro : Laumière |
| Gymnase LILAS | 5, rue des Lilas 75019 | ☎ 01 42.06 42 13 Métro : Place des Fêtes |
| Gymnase LE VAU | 36, rue Le Vau 75020 | ☎ 01.43.61.42.26 Métro : Porte de Bagnolet |
| Gymnase des DU CLOS (Orteaux) | 89, rue des Orteaux 75020 | ☎ 01.43.79.06.50 Métro : Pte de Montreuil |
| Gymnase des VIGNOLES | 87 Rue des Haies, 75020 Paris | ☎ 01.55.25.28.20 Métro : Maraîchers |
| Gymnase ATLAS | 18 rue de l'Atlas, 75019 Paris | ☎ 01.66.72.12.34 Métro : Belleville |
| Gymnase COURCELLES | 229 rue de Courcelles, 75017 Paris | ☎ 01.48.88.00.17 Métro : Porte de Champerret |
| Gymnase CHAUMONT | 22 Avenue de la Porte Chaumont 75019 | ☎ 01.42.00.93.99 Métro : Porte de Pantin |
| Gymnase ST GERMAIN | 12 rue Lobineau 75006 | ☎ 01 56 81 25 40 Métro : Mabillon ou Odéon |
| Gymnase LE STADIUM | 66 Avenue d'Ivry, 75013 | ☎ 01 55 03 02 70 Métro : Porte d'Ivry ou Tolbiac |